



## Compte-rendu Conseil municipal du 13 décembre 2021

**LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.**

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 décembre sous la présidence du maire, Richard Ley. Avant de démarrer l'ordre du jour, Monsieur le Maire a remercié les membres de la commission des affaires sociales et le CMJ pour tous les événements organisés en cette fin d'année.

### Intercommunalité

Colmar Agglo : Le conseil a validé le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à Colmar Agglo et pris acte de l'attribution de compensation 2021 reversée à la commune soit 79232€. Par ailleurs, 8304 € seront également perçus de Colmar Agglo au titre de la dotation de solidarité. Compte tenu du changement de son statut professionnel, le maire va pouvoir dorénavant siéger à Colmar Agglo. Wickerschwihr, n'ayant droit qu'à un seul poste, Danièle Utard, conseillère communautaire actuelle va devoir démissionner fin janvier.

Les représentants à la CLECT ont été revus en conséquences : à compter du 1<sup>er</sup> février, Richard Ley et Danièle Utard seront les représentants de la commune.

Ried Brun : Monsieur le maire a fait un point détaillé sur l'état de situation des réflexions du Pôle Ried Brun suite aux sept conditions posées en juillet 2021 quant à l'avenir de Wickerschwihr au sein du syndicat mixte.

Même si l'ensemble des objectifs recherchés n'est à ce jour pas atteint, le conseil a pris acte des actions entreprises pour diminuer significativement les coûts dès 2022 et a décidé de reporter d'un an, l'échéance du respect des conditions fixées. Le conseil a pris note que cette contribution pourra encore potentiellement diminuer en fonction de la prise en compte ou non par Colmar Agglo de l'animation jeunesse, des frais liés à l'accompagnatrice de bus du transport RPI et de la décision du maintien ou non par les 3 communes de Bischwihr, Fortschwihr et Wickerschwihr du 4<sup>ème</sup> poste d'ATSEM à l'école maternelle à la rentrée 2022/2023 (ou poste à mi-temps, le matin).

Le maire a d'ailleurs remercié l'ensemble des communes membres d'avoir accepté de contribuer aux frais de fonctionnement du bâtiment administratif au titre de la compétence « gymnase du collège ».

### Commissions internes

Communication : La commission travaille actuellement sur le prochain P'tit Wick qui devrait sortir mi-Janvier.

Urbanisme : Un compte-rendu détaillé de la dernière commission a été présenté :

Il a été fait état de :

- l'activité 2021 côté urbanisme : globalement, à ce jour, 7 permis de construire, 33 déclarations de travaux et 10 certificats d'urbanisme ont été traités alors qu'il n'y avait respectivement sur 2020 que 4 PC, 14 DT et 4 CU.

La dernière commission a d'ailleurs analysé 4 permis de construire : rue des vignes, rue des bleuets, un collectif de 6 logements Grand'rue et un « hameau » de 7 maisons, le long de la départementale parallèlement à la rue de l'étang. Tous ces projets vont demander beaucoup d'attention.

Il sera aussi rappelé aux habitants l'obligation de déposer, le cas échéant, une Déclaration de Travaux : certains habitants l'oublient....

- La poursuite des travaux de L'ADHAUR : elle va pouvoir présenter en début d'année 2022, les diverses hypothèses d'aménagement de la grand'rue avant de poursuivre le projet. Une commission élargie à l'ensemble du conseil est prévue à cet effet en début d'année.
- Les travaux du réseau d'eau potable de la grand'rue sont quant à eux, reportés en 2023.
- Diverses informations ont été apportées par ailleurs :
  - une information relative à l'état de propreté des abords du chantier sera faite aux propriétaires ; à défaut une refacturation du coût de nettoyage sera établie.

- la mise à jour du plan SIG est à prévoir et la nécessité d'un affichage clair des numéros des maisons va être rappelée.
- une réflexion sur un projet de plaques bilingues des rues a été entamée.
- une signalisation horizontale des 30km/h est demandée afin de faire appliquer au mieux la limitation de vitesse.

Le maire a aussi rendu compte de sa réunion avec les représentants de la CEA, propriétaire de la rue De Gaulle à propos de sa sécurisation du Rond-Point côté Nord au Pont du canal.

#### Comité Communal Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV) :

Le maire a rendu compte des propositions de la CCCSPV, particulièrement sur le projet de mutualisation des locaux entre les CPI de Wickerschwihr et de Bischwihr. Les problématiques d'effectifs et la mise en place prochaine, par le SDIS, de la gestion informatisée de la disponibilité des pompiers locaux sont les principales raisons rendant nécessaire la mutualisation des moyens pour que les deux CPI puissent poursuivre leur activité. Le conseil a approuvé le projet de mutualisation entre les deux CPI et a pris acte de l'installation du nouveau CPI à Bischwihr déjà en voie de construction. En matière de fonctionnement les 2 CPI signeront une convention et Wickerschwihr contribuera à l'équipement.

#### **Finances**

- Le marché de la restauration de l'Eglise a été attribué : lot 1 « maçonnerie/ pierre de taille » à l'entreprise Scherberich pour un montant de 119742€ ; lot 2 « Echafaudages – Charpente couverture/zinguerie » à l'entreprise Chanzy-Pardoux pour un montant de 118 498€. Le coût global du projet se monte à près de 347000€ TTC. La municipalité escompte des aides ou subventions à hauteur de 80%.
- Le plan de financement des investissements 2021-2022 (main courante terrain de foot, salle des fêtes, travaux énergétiques à l'école, restauration de l'Eglise et vidéosurveillance au stade) a été entériné pour un montant de 376713€ avec en moyenne près de 60% d'aides, hors FCTVA. Dans ce cadre, Colmar Agglo va être sollicité à hauteur de 53640€ sachant que l'Etat a été sollicité à hauteur de 76259€, la Région à hauteur de 41472€, la CEA de 41072€ sans compter l'aide de la fondation du patrimoine pour l'Eglise.
- La Décision Modificative du mois d'octobre a dû être réajustée. Le conseil a pris soin de respecter le minimum de fonds de roulement nécessaire et a voté un excédent de près de 14000€ pour la section d'investissement.
- Le conseil a donné au maire l'autorisation de virement de crédits de chapitre à chapitre à hauteur de 7,5% ainsi que l'autorisation de dépenses d'investissement à hauteur de 25% des montants 2021 soit un montant maximum de 208657€, en attendant le vote du nouveau budget.

#### **Communication / informations**

Le conseil a pris connaissance de diverses informations sur :

- Le plan de mobilité de Colmar Agglo validé courant du second semestre de l'année 2022, avant consultation obligatoire des personnes publiques associées et l'organisation d'une enquête publique.
- Le retour sur investissements réalisés par le syndicat mixte « Plaine de l'Ill » avec entre autres , le résultat de la remise en eau de la forêt du ried entre Artzenheim et Biesheim
- Les questionnements sur le devenir de la déchetterie de Muntzenheim : elle ne pourra plus être maintenue en l'état : le coût de sa mise aux normes avec nécessité de reconstruction totale s'élèverait à plus de 2 millions d'euros. Il sera ainsi proposé au conseil communautaire de ne garder que des filières de recyclage : déchets verts qui représentent 40% des déchets actuels ainsi que les cartons et gravats avec un quai et une mise aux normes obligatoire de la gestion des eaux pluviales ; le coût de cette mise aux normes s'élèverait à 140000€.

Pour les autres déchets, les habitants seront invités à aller vers la déchetterie du Ladhof.

Le conseil s'est clôturé par une revue photos des meilleurs moments de cette fin d'année.

Reste encore en suspens, l'organisation des vœux du nouvel an avec le contexte sanitaire actuel.

Le prochain conseil se tiendra le Lundi 21 février si besoin , à défaut le 14 mars pour sa séance budgétaire

Le Maire

Richard LEY